

CAP PRÉPARATION ET RÉALISATION D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES

**FORMATION
EN ALTERNANCE**

NIVEAU 5

LIEU DE FORMATION

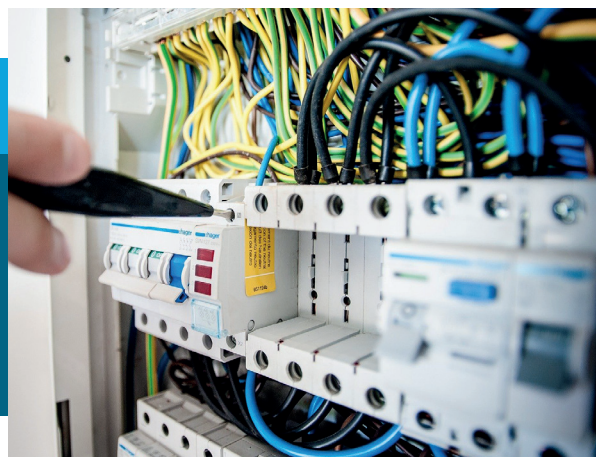
Lycée Don Bosco
à Marseille

VALIDATION

Ministère de l'Éducation
Nationale

CONTACT

Céline Longobardi
longobardi@cfaiprovence.com
06 25 04 42 86



RNCP30328

MÉTIER

Le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Préparation et réalisation d'ouvrages électriques est un diplôme officiel reconnu par tous les professionnels du secteur de l'électricité. Il permet l'apprentissage de la réalisation des installations électriques dans divers locaux, la construction des équipements industriels ainsi que la pose et le raccord des réseaux de distribution d'énergie électrique.

Le titulaire de ce diplôme travaille sous la responsabilité d'un chargé de travaux. Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Considérant les enjeux de la transition énergétique et l'évolution des techniques et des technologies numériques, le ou la titulaire du CAP électricien met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique.

MISSIONS

- ▶ Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance,
- ▶ Communication d'éléments défectueux (activité transverse aux autres activités),
- ▶ Proposer des améliorations.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français | Histoire-Géographie | Éducation Civique |
Mathématiques | Physique-Chimie | Langue vivante

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Électrotechnique | Énergie électrique | Installations
et équipements électriques | Installations communi-
cantes | Représentation graphique et modélisation |
Sécurité au travail

NIVEAU D'ACCÈS

Niveau moyen de 3ème. Inscriptions sur dossier.

DURÉE DE FORMATION

420h | 1 semaine par mois au centre de formation
et 3 semaines en entreprise.

POURSUITE D'ÉTUDES

Bac Pro MELEC | Autres CAP du bâtiment

DÉBOUCHÉS

Après avoir obtenu votre diplôme, vous pourrez exercer le métier d'électricien. Le CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques vous permet de travailler dans des entreprises de toutes tailles dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques.

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Inscriptions sur
www.formation-industries-paca.fr



Certifié



Référencé

